

**EDITO**

“Pour agir avec prudence, il faut savoir écouter.”, disait Sophocle. Mais on constate en ce début d'année l'affolement d'une société qui s'agite, qui s'empresse sans écouter ses habitants.

Aucune concertation de la population pour les états européens qui votent l'accord du CETA et le flou de ses tribunaux d'arbitrage (accord commercial avec le Canada). Du même acabit, mais en région Rhône-Alpes Auvergne, M. WAUQUIEZ (LR), torpille tous les projets d'éducation à l'environnement. De plus, il prône l'interdiction - mais en vain - d'aider 0,02 % de migrants qui serait une cause de prolifération selon lui. Plus proche encore, notre PLU, où l'on craint qu'aucune considération ne soit prise sur les questions, entre autres, de l'intergénéralité, de l'agriculture vivrière et de la sécurité de nos routes.

A quand une véritable consultation citoyenne ? Ah si, une ville espagnole (Jun) a tenté une expérience avec Twitter. Peut-être une piste qui pourrait nous inspirer ?

Yann GUERIN  
Président de l'association

**On a aimé sur Claix...**

- La 1ère parenthèse culturelle et conviviale (MJC) - Chansons Brel.
- L'opération "désherbage" de la médiathèque.
- Le téléthon le 6 nov.

**Santé**

**CLAIX DEVIENDRAIT-IL LE DÉSERT MÉDICAL DE L'AGGLOMÉRATION ?**

Avec le départ imminent du Docteur BOUDOU et le départ effectif du Dr BELZUNCE en 2014, **Claix ne possède désormais plus que deux médecins généralistes** en équivalent temps plein, à Pont Rouge ; le Bourg de Claix va devenir un désert médical dans l'agglomération grenobloise. Deux médecins généralistes pour 8.000 habitants à Claix, **c'est trois fois moins qu'à Pont de Claix** et 32 fois moins qu'à Paris ! Face à cet inéluctable abandon, que peut-on faire ?

D'abord, se poser la question : « Pourquoi de nouveaux ou jeunes médecins boudent-ils notre commune ? ». S'agit-il d'une baisse du numerus clausus ? Sans doute. Ou une mauvaise répartition des médecins ? Sans doute aussi. Notre commune manquerait-elle d'attractivité ? Sans doute. Un médecin travaillant seul craint-il un surcroît d'activité ? Sans doute aussi. **Il est reconnu qu'un médecin qui s'installe à son compte prend les mêmes risques qu'un chef d'entreprise** : c'est-à-dire, pour lui, « trop de risques ». D'où l'attirance des jeunes médecins pour un confort plus accessible : le salariat.

Quelle solution existe t-il pour notre commune ? Prêter des locaux ? Donner un salaire ? Mutualiser les travaux de secrétariat et de paperasserie ? Exonérer les taxes, alléger les charges ou modérer un loyer ? Ces solutions sont déjà mises en œuvre avec succès dans diverses communes en Bretagne. Au niveau des facilités, il existe les contrats de

compagnonnage (une sorte de fidélisation par la transmission des connaissances du médecin aux étudiants en médecine), les contrats engagement service public CESP (par le versement d'une allocation), les PTMG (praticien territorial de médecine générale ; garantie financière pendant les deux premières années), une prime d'installation en désert médical (50.000 euros offerts mais conditionnés au médecin qui s'installe), et d'autres encouragements possibles.



De nombreux dispositifs existent ; **la commune peut donc contribuer elle aussi à faciliter l'installation de médecins** en optant pour des solutions sur laquelle elle peut s'engager comme celles citées plus haut (baisse de charge, exonération de taxes, offre de locaux, loyer modéré, mutualisation, salariat). Qu'une commune contribue au bien-être de ses administrés, cela se conçoit bien, n'est ce pas ?

**Aménagement / PLU**

**P.L.U. RÉVISÉ... ET APRÈS ?**

La dernière réunion publique a eu lieu le 30 septembre clôturant la période de concertation préalable.

**Les prochaines étapes :**

- Passage en Conseil Métropolitain début décembre en vue de sa validation.
- Enquête publique au printemps 2017.
- Ce processus se poursuivra par les services de la METRO (PADD, PLUI)

- Un registre est ouvert en mairie sur le PLUI et un site METRO dédié est accessible (voir lien ci-dessous) Sachez que vous pouvez donc encore vous exprimer pour avoir une chance d'être entendus voire écoutés...

**Liens à visiter**

- <http://plui-lametro.carticepe.fr>
- <https://www.facebook.com/pluiLametro/>
- <http://apuec.blogspot.fr/>

Rejoignez-nous !



07 829 829 78



[www.vivre-ensemble-claix.fr](http://www.vivre-ensemble-claix.fr)



[contact@vivre-ensemble-claix.fr](mailto:contact@vivre-ensemble-claix.fr)



[@vivrensembleclaix](https://www.facebook.com/pluiLametro/)



## ÇA S'EST PASSÉ LE 10 SEPTEMBRE : LA FÊTE DU PAIN DE FURONNIÈRES

Comme chaque année, notre association "Vivre ensemble à Claix" a eu le plaisir d'accueillir les Claixois et les Claixoises au vieux four de Furonnères, pour leur proposer pains, tartes, repas et collations. La Fête du pain est devenue au fil des ans un des rendez-vous incontournables de la rentrée et un moment fort de notre association.

**Nos boulangers amateurs n'ont pas ménagé leur peine pour enfourner et surveiller la cuisson des 440 boules de pain traditionnel et bio.** Les pâtisseries, de leur côté, ont travaillé avec ardeur pour préparer les tartes aux prunes et aux pommes, qui sont ensuite cuites au four et dont le succès n'est jamais démenti. Que ce soit à la buvette, en goûtant les bruschettas, dans le champ pour déguster des diots/polenta et des crêpes, ou tout simplement en venant acheter pains et tartes, les nombreux Claixois de toutes générations qui nous ont rendu visite ont apprécié cette belle - et très chaude ! - journée de convivialité.

**Plusieurs élus ont également répondu à notre invitation**, dont Guillaume Lissy et Khadra Gaillard, nos deux conseillers départementaux, Christophe Ferrari, maire de Pont de Claix et président de Grenoble Métropole et Fabrice Hugelé, maire de



Seyssins. Nous les remercions pour leur présence et leur soutien. Nous remercions également Michel Octru, maire de Claix, pour sa visite, ainsi que les services municipaux pour leur aide précieuse pour la logistique matérielle. **Enfin, pour la deuxième année consécutive, nous avons également invité à l'apéritif les présidentes et présidents des associations claixois**, pour un moment d'échange et de discussion et pour favoriser les rencontres entre le milieu associatif et les élus de l'agglomération.

Rendez-vous pris en septembre prochain, pour vous y voir encore plus nombreux !

## Les élus de l'association



Les mots "vivre ensemble" dont on parle toujours aujourd'hui ont résonné en moi en 2008 quand j'ai adhéré la 1ère fois à cette association. Avec elle en 2012, je me suis engagée pour un renouvellement et une alternative municipale à Claix. Le projet est construit sur des valeurs de partage, d'humanité, de respect de notre environnement et attentives aux plus fragiles, afin de servir un intérêt général et durable. Aujourd'hui je suis conseillère municipale, membre du conseil d'administration du CCAS et intéressée personnellement par le domaine de l'économie sociale et solidaire et la protection de notre environnement. Je me considère comme une citoyenne "qui fait sa part" tout simplement.

**Patricia BOURSIN**

Claixois depuis 1989, et toujours investi dans le milieu associatif, j'ai depuis 2006, entrepris un engagement militant plus politique avec un vif intérêt sur la vie municipale, l'urbanisme et ses différentes composantes. Homme de conviction et résolument soucieux de l'intérêt général, mon rôle de conseiller municipal depuis 2014 est d'analyser, critiquer, proposer, suggérer, pour tenter d'améliorer notre quotidien. Je suis très attaché au principe d'égalité entre tous et convaincu que la concertation et la participation sont indispensables à la construction des projets locaux. J'ai à cœur d'agir sans relâche pour que soit assuré un développement équilibré et harmonieux de notre cité.

**Dominique CAIROLA**



De famille claixoise, j'ai toujours été active dans le milieu associatif. Aujourd'hui, conseillère municipale et remplaçante au conseil départemental, je continue à mettre mon énergie et mon dynamisme au service de notre commune, dans une logique collective parce que le vivre ensemble n'est pas une collection d'individus, mais bien l'envie de partager un projet de société attentif à tous. Indépendante de tout parti politique, j'ai rejoint l'association Vivre Ensemble à Claix il y a 4 ans, elle porte un projet de vie locale auquel j'adhère : préserver les attraits de notre commune, être soucieux du bien-être de tous et de notre cadre de vie, pour un développement contrôlé en lien avec l'agglomération.

**Nathalie COTTE**

J'ai 44 ans, ingénieure du bâtiment, je suis arrivée à Claix il y a dix ans et je me suis investie dans les associations de parents d'élèves, puis à la FCPE du collège. Cela m'a amenée à m'intéresser aux projets réalisés à Claix, comme la construction de la cantine de Malhivert. Ces expériences m'ont donné envie de rejoindre l'opposition municipale en 2013. Conseillère municipale depuis un an, j'étudie maintenant tous les dossiers en cours avec le groupe d'opposition et je participe à la commission PLU. Je souhaite une équipe municipale travaillant en collaboration et en transparence avec tous les acteurs concernés, au service de l'intérêt général et attentive aux plus fragiles..

**Laurence DELIGNY**



N'hésitez pas à les contacter par le biais de notre association. Ils sont là pour vous écouter et répondre à vos questions !